

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE CHARENTE MARITIME

COMMUNE DE MONTENDRE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2015

Convocation du 11 septembre 2015 – Transmise le 11 septembre 2015 – Affichée le 11 septembre 2015

* * * * *

L'an deux mil quinze, le 15 septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MONTENDRE – CHARDES – VALLET, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie de MONTENDRE, Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Bernard LALANDE.

PRESENTS : MM LALANDE B., GIRAUDEAU P., DIEZ E., POUJADE Y., LATHIERE M., TUGAS M-N., FABIEN-BOURDELAUD I., POUJADE L., BOURDELAUD J-P., PIEFORT D., DEFAYE D., NICOLLE S., GERVAIS J., BOULLE C., MAIMBOURG S., LAUZEL N., LATHIERE-JOLY R., GRUEL M., CAILLET F-X., CRIARD-HERAUD J.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme. Céline BRIAUD (Pouvoir à Madame Marie-Noëlle TUGAS).

Absents : Mme Elisabeth GLEIZES-NOCENTINI et M. Christian HAMELIN

Monsieur Yves POUJADE est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil municipal le procès-verbal de la réunion du 15 juin 2015. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION n° 17240DE150920151 :

DM n° 1 : VIREMENT DE CREDITS - OUVERTURE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES SECTION D'INVESTISSEMENT :

Il est nécessaire d'effectuer une ouverture de crédits supplémentaires en section d'investissement pour les travaux d'étanchéité sur l'école élémentaire et maternelle opération 167, pour un montant de 45 000 € ainsi que l'aménagement de la classe relais opération 227, pour un montant de 12 000 €

Il est également proposé de prévoir un virement de crédits de l'article 022 dépenses imprévues à l'article 023 virement à la section d'investissement pour un total de 45 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	21	
Contre		
Abstentions		
Vote	Unanimité	

DECIDE :

- de voter le virement de crédits et l'ouverture de crédits supplémentaires comme ci-dessous détaillés.

VIREMENT DE CREDITS - Article	Diminution	Augmentation
022 – Dépenses imprévues	- 45 000 €	
023 – Virement à la section d'investissement		+ 45 000 €
TOTAL	- 45 000 €	+ 45 000 €
OUVERTURE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES		
<i>Article/Opération</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
2313/167 – Travaux de construction	+ 45 000 €	
2313/227 – Travaux de construction	+ 12 000 €	
021/167 – Virement de la section de fonctionnement		+ 45 000 €
1641/227 - Emprunt		+ 12 000 €
TOTAL	+ 57 000 €	+ 57 000 €

DELIBERATION n° 017240DE150920152 : DM N° 2 OUVERTURE D'UNE OPERATION MONTEE EN DEBIT SUR LA COMMUNE ASSOCIEE DE VALLET :

Par délibération n° 017240DE030220154, en date du 3 février 2015, le Conseil Municipal avait décidé de lancer l'opération de montée en débit du Sous Répartiteur situé au lieu-dit « Le Bourg » sur la Commune associée de Vallet.

La procédure préalable visant à s'assurer de la cohérence du projet avec le schéma directeur territorial d'aménagement numérique élaboré par le Conseil Départemental et à vérifier l'absence d'initiative publique ou privée de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique à moins de 36 mois a été réalisée.

Aucun opérateur n'ayant manifesté son souhait d'aménager le lien entre la Nœud de Raccordement Abonnés (NRA) de Sousmoulins et le Sous-Répartiteur (SR) de Vallet, le projet peut donc entrer en phase opérationnelle.

Pour mémoire, l'objectif de cette opération est d'améliorer le dispositif de desserte en réseau internet dans le ressort du SR de Vallet en étendant un câble fibre optique entre le NRA de Sousmoulins et ce SR et en transformant cet équipement lui-même en NRA Montée En Débit ou NRA-MED.

La fibre optique permettra de supprimer les déperditions entre ces deux points et d'ainsi améliorer de manière très importante le débit disponible pour les abonnés bénéficiant de cette opération.

Les débits ouverts pour les lignes téléphoniques relevant du SR de Vallet avant et après sa conversion en NRA-MED sont présentés dans le tableau ci-après :

	TOTAL Lignes impactées	Situation avant travaux				Situation après travaux			
		Eligibles 512k	Eligibles 2M	Eligibles 8M	Eligibles 20M	Eligibles 512k	Eligibles 2M	Eligibles 8M	Eligibles 20M
VALLET	128	128	76	32	0	128	128	128	128

Concrètement, selon les études préalables réalisées par Orange, sur les 128 lignes desservies par la SR de Vallet, 52 ne sont éligibles qu'à un abonnement de 512 ko et 44 qu'à un abonnement de 2 Mégas max. Les 32 lignes les mieux desservies (les plus proches du SR) sont éligibles à un abonnement 8 Mégas max (avec un débit réel situé entre 2 et 8 Mo).

L'opération de montée en débit permettra à l'ensemble des 128 lignes du territoire communal desservies par le SR de Vallet de bénéficier d'un abonnement 20 Mégas max (débit compris entre 8 et 20 Mo).

La situation des abonnés relevant du SR de Vallet devrait même se révéler au final meilleure que prévue par l'étude initiale de France Télécom car deux nouvelles technologies ont été installées au niveau du NRA de Sousmoulins depuis sa réalisation.

Tout d'abord, le NRA de Sousmoulins est désormais éligible à l'offre triple play qui permet aux abonnés, lorsque leur opérateur le propose, de bénéficier de la téléphonie et de la télévision par internet.

Ensuite, une nouvelle technologie fournissant un débit supérieur à l'ADSL est désormais disponible au niveau de ce NRA. Il s'agit du Very High Speed Digital Subscriber Line2 ou VDSL2. Cette technologie utilise des bandes de fréquence comprises entre 8 et 30 Mhz contre 2,2 Mhz pour l'ADSL.

Elle permet donc d'obtenir des débits descendants (depuis le NRA vers l'abonné) pouvant aller jusqu'à 100 Mo à proximité du NRA et jusqu'à 25 Mo à 1 200 m de longueurs de ligne du NRA.

L'autre particularité du VDSL2 est d'offrir un débit montant (de l'abonné vers le NRA) bien supérieur à celui de l'ADSL. En effet, le débit montant ADSL est aujourd'hui plafonné à 1 Mo alors que le VDSL2 permet des débits montants pouvant aller de 3 à 30 Mo en fonction de l'éloignement de l'abonné par rapport au NRA.

La bande de fréquence de 8 à 30 Mhz étant plus sensible que celle à 2,2 Mhz, au-delà de 1 200 m, il redevient plus intéressant de souscrire une offre ADSL.

Néanmoins, une grande partie des abonnés relevant du SR de Vallet étant située à moins de 1 200 m de longueur de ligne du SR de Vallet, la technologie VDSL2 devrait leur permettre d'obtenir un débit supérieur à celui prévu dans l'étude initiale menée par Orange.

Afin de pouvoir mener à bien les travaux et opérations nécessaires à cette opération de montée en débit, il est nécessaire d'ouvrir une opération spécifique en section investissement.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	21	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- décide d'ouvrir une opération d'investissement 228 – Montée en débit sur la Commune Associée de Vallet suivant l'ouverture de crédits supplémentaires ci-dessous détaillée :

OUVERTURE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES		
<i>Article/Opération</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
2315/228 – Travaux de voies et réseaux	+95 000 €	
1321/228 – Subvention d'équipement d'état		+ 24 000 €
1641/228 - Emprunt		+ 71 000 €
TOTAL	+ 95 000 €	+ 95 000 €

- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à cet effet.

DELIBERATION n° 017240DE150920153 : DM N°3 - OUVERTURE D'UNE OPERATION POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA CUISINE DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE :

Par délibération n° 017240DE1506201512, en date du 15 Juin 2015, le Conseil Municipal a sollicité auprès de la CAF de la Charente-Maritime une subvention de 13 425 € correspondant à 80 % du montant des travaux à réaliser pour adapter l'office de la structure multi-accueil de la Maison de la Petite Enfance à la fourniture et production des repas.

La Commune ayant reçu l'accord de subvention, il convient d'ouvrir une opération d'investissement afin de prendre en compte ces travaux et percevoir la subvention correspondante.

Sur proposition de l'Adjoint aux Finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	19	MM. Christophe BOULLE et Stéphanie MAIMBOURG sortent et ne prennent part ni au débat, ni au vote.
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Décide d'ouvrir une opération d'investissement 229 – Aménagement de la cuisine de la Maison de la Petite Enfance comme ci-dessous détaillée :

VIREMENT DE CREDITS	DIMINUTION	AUGMENTATION
<i>Article/Opération</i>		
022 – Dépenses imprévues	-6 715 €	
023 – Virement à la section d'investissement		+6 715 €
TOTAL	-6 715 €	+6 715 €
OUVERTURE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES		
<i>Article/Opération</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
2313/229 – Travaux de construction	+20 140 €	
1328/229 – Autres subventions d'investissement		+ 13 425 €
021 – Virement de la section de fonctionnement		+ 6 715 €
TOTAL	+ 20 140 €	+ 20 140 €

- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à cet effet.

**DELIBERATION N° 017240DE150920154 : SUBVENTIONS
EXCEPTIONNELLES :**

Trois demandes de subventions exceptionnelles ont été présentées à la Commune de Montendre.

La première concerne l'association ADonf qui sollicite une aide exceptionnelle de 15 000 euros pour soutenir le festival Free music, manifestation qui malgré une édition 2015 réussie aux points de vue technique, logistique et satisfaction du public et des artistes, s'est avérée déficitaire.

Tout d'abord, la fréquentation du vendredi 19 juin a été en deçà des objectifs de remplissage (- 1 300 entrées environ).

Ensuite, l'association n'a été informée qu'un mois avant l'évènement du retrait de deux subventions qui lui étaient jusqu'alors versées par le Conseil Départemental (40 000 euros) et la Centre National des Variétés (5 000 euros). A cette date, il était trop tard pour pouvoir annuler ou redimensionner l'évènement au regard des engagements contractuels déjà souscrits.

Il est important de continuer à soutenir cette manifestation au regard de son importance et du rayonnement qu'elle procure à la Commune de Montendre et au territoire de la Haute Saintonge tant à l'échelon régional que national.

L'inscription de ce festival dans le cadre des Sites en Scènes portés par le Conseil Départemental de Charente Maritime, l'aide constante apportée par la Communauté des Communes de Haute Saintonge et la Région Poitou-Charentes ou encore la visite des Présidents des Régions Aquitaine et Poitou-Charentes à l'occasion de l'édition 2015 démontrent l'attachement de ces collectivités à cette manifestation culturelle qui permet de communiquer sur nos territoires et de mettre en valeur de manière originale leur action.

Il est donc proposé d'octroyer à l'association ADonf une subvention exceptionnelle complémentaire de 15 000 euros pour l'organisation du Festival Free Music 2015.

La deuxième demande émane du Tennis Club Montendrais qui a organisé une sortie au tournoi de Roland GARROS. Le club sollicite une subvention exceptionnelle de 1 000 euros qu'il est proposé de lui accorder.

La troisième est une demande émanant de l'Amicale d'Oranienburg – Sachsenhausen. A l'occasion du 70^e anniversaire de la libération des camps de 2015, l'association a élaboré un projet sur 5 ans pour honorer la mémoire des morts et survivants de la déportation et de sensibiliser les jeunes générations à cette mémoire et aux Droits de l'Homme.

Il est proposé d'accorde une subvention exceptionnelle de 1 000 euros à cette association au titre de ce projet.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

NOM DE L'ASSOCIATION BENEFICIAIRE	MONTANT	POUR	CONTRE	DECISION
AMICALE ORANIENBURG – SACHSENHAUSEN	1 000	21		Unanimité
Tennis Club Montendrais	1 000	19	MM. Roseline LATHIERE-JOLY et François-Xavier CAILLET	Majorité
A'DONF (Festival Free Music)	15 000	21		Unanimité

- Autorise le Maire ou son Premier Adjoint à signer la convention à passer avec l'Association A'DONF ;
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2015.

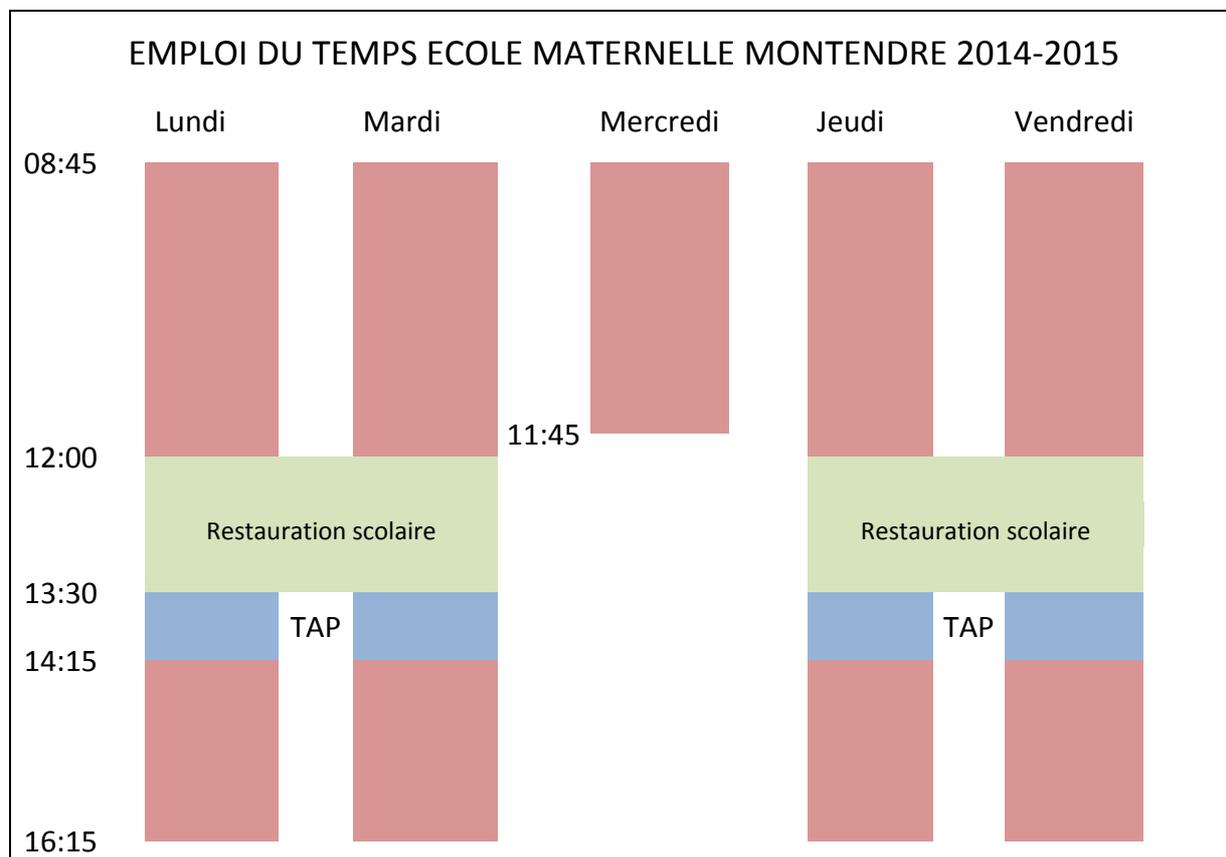
DELIBERATION n° 017240DE150920155 : CONVENTIONS A PASSER AVEC L'ASSOCIATION LA MAISON POP' (RYTHMES SCOLAIRES):

En 2014, l'association LA Maison Pop' avait, de sa propre initiative, présenté un projet d'encadrement des temps d'activités périscolaires (TAP) dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires qui a été mise en œuvre depuis la dernière rentrée.

Cette proposition était motivée par l'expérience et la capacité de gestion acquise par cette association en matière d'accueil périscolaire et de la vocation à porter ce type de projet que lui confère son statut de centre social et socioculturel.

Dans ce cadre, l'organisation des TAP a été envisagée de manière différenciée entre l'école maternelle et l'école élémentaire.

En ce qui concernait l'école maternelle, les TAP se sont déroulés, durant l'année scolaire 2014-2015, à la suite de la pause méridienne, de 13h30 à 14h15, sous la responsabilité du personnel communal mais avec la mise à disposition de deux salariés de l'association et sous la responsabilité de la Commune. Au titre de cette mise à disposition, l'association a perçu une subvention correspondant à 15 euro par heure et par agent mis à disposition.



Les réunions de suivi organisées dans le cadre de la mise en œuvre des TAP tout au long de l'année scolaire 2014-2015 ont fait ressortir qu'il était nécessaire de modifier les horaires des TAP et d'aménager la pause méridienne de manière à permettre à davantage d'élèves de faire la sieste afin qu'ils soient plus disponibles pour les temps scolaires.

Il est donc prévu, pour l'année scolaire 2015-2016, de déplacer les TAP sur la tranche horaire de 15h45 à 16h15. Sur cette tranche horaire, l'association La Maison Pop mettra à disposition deux animateurs qualifiés. En fonction des besoins de préparation des activités ou de rangement des salles, ces animateurs pourront être mis à disposition à compter de 15h35 et jusqu'à 16h25.

Il est en outre prévu qu'un animateur sera mis à disposition par l'association La Maison Pop durant la pause méridienne de 12h30 à 13h30 afin de compléter l'encadrement durant cette période et de permettre à davantage d'élèves de faire la sieste.

Les modalités d'indemnisation de l'association pour le personnel mis à disposition demeurent inchangées par rapport aux dispositions arrêtées l'année scolaire précédente, à savoir 15 par heure et par agent.

Sur l'année scolaire 2015-2016, le temps global de mise à disposition des agents restera le même que celui de l'année scolaire 2014-2015.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	21	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Adopte la convention à passer avec LA Maison Pop' pour l'organisation des TAP à l'école maternelle de Montendre ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à sa mise en œuvre ;
- Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

DELIBERATION n° 017240DE150920156 : CREATION DE POSTE :

Madame Chantal RAFFENAUD, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe au sein des services administratifs de la Commune prendra sa retraite le 1^{er} février 2016.

En tenant compte des congés lui restant à prendre avant cette date, elle ne sera plus en activité à l'accueil de la Mairie à partir du 23 novembre 2015.

Afin de permettre le recrutement d'un nouvel agent en remplacement de Madame RAFFENAUD et la mise en œuvre d'un temps de transmission entre ces deux agents, il apparaît nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif 2^e classe ou d'adjoint administratif 1^{ère} classe à compter du 1^{er} novembre 2015.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	21	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Décide de créer un poste d'adjoint administratif 2^e classe ou 1^{ère} classe à compter du 1^{er} novembre 2015 ;
- Précise qu'un des deux postes d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe ouverts au tableau des emplois sera supprimé à compter du 1^{er} février 2016 ;
- Autorise le Maire ou le Troisième Adjoint à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à cet effet.

DELIBERATION n° 017240DE150920157 : ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AZ N° 76 :

Monsieur Pierre VERDEAU, domicilié 36 rue de Tivoli à Montendre, est propriétaire d'une parcelle cadastrée section AZ n° 76 d'une superficie de 30 266 m².

Cette parcelle est située en zone AU1 (zone à urbaniser) et son acquisition permettrait à la Commune de Montendre de compléter son emprise foncière sur le secteur TIVOLI où elle est déjà propriétaire d'un ensemble de 76 491 m² composé des parcelles AZ n° 64 et 68 et AO n° 199.

L'acquisition de la parcelle AZ n° 76 porterait donc l'emprise totale de la propriété communale sur cette zone à 106 757 m².

Un accord a été trouvé avec Monsieur VERDEAU qui a signé une promesse de vente de son terrain au prix de 17 000 euros par hectare, soit un prix de vente global de 51 452,20 euros, les frais afférents à cette acquisition étant à la charge de la Commune.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	21	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Décide de faire l'acquisition de la parcelle cadastrée section AZ n° 76, propriété de Monsieur Pierre VERDEAU, domicilié 36 rue de Tivoli à Montendre, au prix de 17 000 euros par hectare, soit un prix de vente global de 51 452,20 euros ;
- Précise que les frais correspondant à cette acquisition seront supportés par la Commune ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à cet effet.

DELIBERATION n° 017240DE150920158 : VERSEMENT D'UNE INDEMNITE COMPENSATRICE DE CONGES PAYES :

Il a été nécessaire de procéder au remplacement de l'Adjoint Technique Territorial des Communes Associées de Chardes et Vallet en congés de maladie du 10/04/2015 au 09/08/2015.

Mr GENER a effectué le remplacement n'a pas pu prendre les jours de congés auxquels il pouvait prétendre avant le terme de son contrat.

Il est donc nécessaire, à titre exceptionnel, de verser à Mr GENER l'indemnité compensatrice de congés payés, soit 1/10ème de la rémunération brute perçue pendant la durée de son contrat, soit la somme de : 594,53 €

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	21	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Décide de verser, exceptionnellement, à Mr GENER une indemnité compensatrice de congés payés s'élevant à la somme de : 594,53 €
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du budget 2015.
- Autorise le Maire ou le Premier ou Troisième Adjoint à signer tout document et à entreprendre toute démarche nécessaire à cet effet.

Affaires diverses :

Compte-rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire :
période du 11/06/2015 au 07/09/2015 :

Item : Prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits nécessaires sont inscrits au budget :

<i>Date de mandatement</i>	<i>Entreprise/société</i>	<i>Objet</i>	<i>Total TTC</i>
15/06/2015	MANUTAN COLLECTIVITES	Acquisition rideaux centre de loisirs.	2 614,94
15/06/2015	INTERMARCHE SA SAINTONGE	Carburant + gaz espaces verts.	1 176,69
15/06/2015	BMSO - POINT P	Fournitures diverses.	1 308,36
15/06/2015	CACC	Fournitures ateliers.	260,18
15/06/2015	CEDEO	Fournitures diverses.	309,29
15/06/2015	TAPHANEL Céline	Fourniture calcaire parking pêche au lac.	982,08
15/06/2015	TECHNO-BAT AQUITAINE	Fournitures réparation bassin ludique.	225,13
15/06/2015	FEDERAT GROUP DEFENSE CONTRE ENNEMIS CULTURES	Pièges chenilles processionnaires du pin lac.	1 691,00
15/06/2015	YESSS ELECTRIQUE	Inter différentiel coffrets forains.	753,48
15/06/2015	ADHE PUB	Panneau arrêt minute.	33,60
15/06/2015	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Vente d'enrobé voirie Montendre.	676,44
15/06/2015	MAISON DE LA PRESSE DES HALLES	Livres bibliothèque.	305,16
15/06/2015	GETADE	Mélange gazon espaces verts.	440,00
15/06/2015	LIGUE PROTECTION DES OISEAUX	Animation école élémentaire du 21 mai 2015.	450,00
15/06/2015	PAIERIE DEPARTEMENTALE DES DEUX SEVRES	Analyses recherche légionnelles bâtiments public.	1 609,27
15/06/2015	AIR LIQUIDE SANTE FRANCE	Location bouteille d'oxygène bassin ludique et lac	246,28
15/06/2015	BENARD ET CHASSELOUP	Remplacement récepteur TNT SAT gendarmerie.	371,10
15/06/2015	TAPHANEL Céline	Passage lamier voirie chardes et vallet.	576,00
15/06/2015	CONTROLE TECHNIQUE SUD	Visite véhicule renault express.	22,00
15/06/2015	ALBERT S.A.	Remplacement brûleur chaudière salle municipale.	2 724,00
22/06/2015	VEDIF Collectivités	Jeu école Vallet.	2 510,40
22/06/2015	INTERMARCHE SA SAINTONGE	Carburant véhicules du 1/06 au 15/06/2015.	1 277,00
22/06/2015	SARL Guy GUERIN	Denrées restaurant scolaire.	177,07
22/06/2015	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	732,11
22/06/2015	TESSIER Philippe	Denrées réunion de municipalité du 15 juin 2015.	47,16

22/06/2015	ACT SERVICE INFORMATIQUE	Cartouches canon imprimante école maternelle.	432,00
22/06/2015	FABREGUE IMPRIMERIE	Bâtons de cire police municipale et imprimés administratifs	757,74
22/06/2015	OFFICE 1 E-shop	Cassettes plastifieuse.	176,04
22/06/2015	TAPHANEL Céline	Fourniture et transport enrochement montendre chardes	654,72
22/06/2015	ETS PUBLIC DEPARTEMENTAL LES 2 MONTS	Fourniture de nichoirs.	924,00
22/06/2015	NOREMAT SAS	Fléau pour tracteur.	217,20
22/06/2015	PUM PLASTIQUES SAS	Petit matériel bassin ludique.	1 980,31
22/06/2015	EDITIONS SEDRAP	Livres bibliothèque.	44,00
22/06/2015	EDITIONS SEDRAP	Fournitures scolaires école élémentaire.	128,00
22/06/2015	GALLAY Vincent	Labour et semis jachère fleurie Vallet.	495,00
22/06/2015	SARL CANTIN	Réparation serrure salle des fêtes de Vallet.	366,66
22/06/2015	SILLIKER SA	Frais d'analyses denrées restaurant scolaire.	107,36
22/06/2015	SELARL SARFATY et Associés	Honoraires affaire ESCAPADE/COMMUNE.	600,00
29/06/2015	EDITIONS A VUE D'OEIL	Livres bibliothèque.	204,75
29/06/2015	EDITIONS LES 2 ENCRE	Livres bibliothèque.	137,86
29/06/2015	APAVE SUDEUROPE	Diagnostice amiante plomb...	672,00
29/06/2015	DEKRA INSPECTION	Contrôle nacelle et tracteur.	306,17
29/06/2015	DRFIP033 REGIE DU CAFZ DE BORDEAUX	Service d'ordre gendarmerie FREE MUSIC	9 000,00
29/06/2015	SARL BOUTEILLER FRERES	Réparation sur ford transit.	73,20
29/06/2015	CODES ROUSSEAU - EDITIONS LA BAULE	Mémentos police municipale.	99,95
29/06/2015	SARL S.O.F.A.D. MEGA FETES	Drapeaux pavoisement.	400,92
29/06/2015	DUCHENE Isabelle - Atelier d'impression	Impression bulletin municipal n° 2.	1 969,00
29/06/2015	CHAINTRIER SARL	Frais de déplacement élèves école maternelle du 15	60,00
29/06/2015	ASSO ACT SOC CHTE MME APAS	Frais visites médicales saisonniers	320,16
03/07/2015	COOPERATIVE REGIONALE	Denrées PC free music.	108,52
03/07/2015	SARL Guy GUERIN	Denrées restaurant scolaire.	739,69
03/07/2015	SICA SA CHARENTES-POITOU	Denrées restaurant scolaire.	500,81
03/07/2015	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	2 255,54
03/07/2015	NOREMAT SAS	Fournitures tracteur.	228,55
03/07/2015	OCEDIS SAS	Tuyau bassin ludique.	190,80
03/07/2015	GROUPE PIERRE LE GOFF SUD-OUEST	Corbeilles 50 l bassin ludique.	573,89
03/07/2015	PUM PLASTIQUES SAS	Matériel bassin ludique.	474,92
03/07/2015	SARL GUY LIMOGES	Petit matériel arrosage stade de foot.	78,00
03/07/2015	LA POSTE - AGENCE TVT BORDEAUX	Frais distribution bulletin municipal.	415,14
03/07/2015	SICLI	Vérification trappe désenfumage bâtiments.	417,64

03/07/2015	UNION DEPARTEMENTALE DES PREMIERS SECOURS DE LA CH	Dispositif premiers secours FREE MUSIC	6 170,00
03/07/2015	KILOUTOU	Location chariot télescopique + tour d'éclairage	7 994,66
03/07/2015	TAPHANEL Céline	Location camion pendant 3 jours pour festival FREE	1 512,00
03/07/2015	SANITRA FOURRIER	Hydrocurage réseaux eaux usées sur la commune.	4 400,00
03/07/2015	SANITRA FOURRIER	Pompage et nettoyage bacs dégraisseurs	2 649,98
03/07/2015	BENARD ET CHASSELOUP	Réparation lave linge école maternelle.	61,00
03/07/2015	SILLIKER SA	Frais d'analyses denrées restaurant scolaire.	107,36
09/07/2015	ENERGIO	Audit énergétique	2 910,00
09/07/2015	ALTRAD COLLECTIVITES MEFRAN	Matériel d'agrès fitness chardes.	1 700,00
09/07/2015	SARL BLAMONT ET FILS	Combustible FREE MUSIC pour tours d'éclairage.	440,00
09/07/2015	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE	Carburant juin véhicules.	1 631,51
09/07/2015	BRUNET Jean-Marc	Pain don du sang du 26/06/2015.	20,00
09/07/2015	BRUNET Jean-Marc	Pain juin restaurant scolaire.	387,09
09/07/2015	COOPERATIVE REGIONALE	Denrées don du sang et eau minérale ateliers.	132,69
09/07/2015	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE	Téléphone école maternelle + café sucre mairie	213,04
09/07/2015	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	733,45
09/07/2015	JARDINERIES MONPLAISIR SAS	Fournitures espaces verts.	239,23
09/07/2015	REXEL FRANCE SAS - SUD OUEST	Fiches caoutchouc ateliers.	64,34
09/07/2015	SARL BOUE FRERES	Fournitures et réparations matériel.	780,18
09/07/2015	RABOTIN SAS	Location conteneur juin ateliers.	96,00
09/07/2015	ASSOC TRAVAIL ENVIRONNEMENT LOIS	Débroussaillage pentes château.	4 032,00
09/07/2015	SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION	Pose d'une horloge astronomique salle des fêtes de Vallet	149,95
09/07/2015	SAS CORBI GARAGE	Réparation sur véhicule boxer.	601,32
09/07/2015	HD SERVICES	Interventions sur serveur et PC mairie + PC mairie	729,91
09/07/2015	HD SERVICES	Intervention sur PC école Chardes + mairie de Char	215,00
09/07/2015	HD SERVICES	Réinstallation ordinateur et réseau école élémenta	125,00
09/07/2015	HD SERVICES	Intervention ordinateurs Multimédia.	100,00
09/07/2015	HD SERVICES	Installation PC restaurant scolaire.	100,00
09/07/2015	JEAPI SAS	Contrat maintenance copieurs mairie et école éléme	1 313,15
09/07/2015	JEAPI SAS	Maintenance copieur école maternelle.	69,60
09/07/2015	SARL ABLM MMA	Contrat flotte véhicules.	3 876,00
09/07/2015	FABREGUE IMPRIMERIE	Registres délibérations, arrêtés.	349,63
16/07/2015	PREVOST Olivier	Pain restaurant scolaire juin.	64,51
16/07/2015	A2C SERVICES	Doubles clés	140,80
16/07/2015	BMSO - POINT P	Fournitures FREE MUSIC.	387,47

16/07/2015	CEDEO	Fournitures diverses.	427,58
16/07/2015	GROUPE PIERRE LE GOFF SUD-OUEST	Sacs poubelle + produits d'entretien.	2 044,44
16/07/2015	SARL M.A.P. - MONTENDRE AUTO PIECES	Essui glace + glace rétroviseur véhicules.	66,31
16/07/2015	SARL SNM	Fournitures vallet.	182,22
16/07/2015	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures diverses.	617,52
16/07/2015	A.D.A.P.E.I. ESAT LA PAILLERIE	Plants de fleurs fleurissement.	1 477,85
16/07/2015	AIR LIQUIDE SANTE FRANCE	Location bouteille oxygène bassin ludique.	82,51
16/07/2015	KILOUTOU	Location chariot télescopique + WC chimique FREE MUSIC	1 524,22
16/07/2015	SARL BERGER	Nettoyage du lac + terrain à côté gendarmerie + Lo	11 989,80
16/07/2015	BREAUD Sébastien	Modification urinoir marché couvert et trappe	612,00
16/07/2015	S.A.P.E.S.O. S.A.	Abonnement sud ouest mairie.	315,00
16/07/2015	COOPERATIVE REGIONALE	Denrées pot soirée du 2 juillet exilés espagnols.	54,23
16/07/2015	EURL SNACK-BAR BASSIN LUDIQUÉ - Mr RAVON Faouzie	Repas manifestation du 2 juillet.	144,00
16/07/2015	NAT&A	Sortie accrobranche élèves école maternelle	282,90
16/07/2015	SARL JARDIFLOR	Gerbe appel du 18 juin.	80,00
16/07/2015	DEMATIS	Publication marché montée en débit sur Vallet sur	102,00
16/07/2015	S.E.P.L. JOURNAL HAUTE SAINTONGE	Publication dernière page du vacancier.	1 872,00
16/07/2015	A S T G	Frais de transports élèves école maternelle à saintes	225,00
16/07/2015	LA POSTE - CSPN Clients Bordeaux	Frais affranchissement juin 2015	1 508,69
20/07/2015	MESURE CONTROLE COMMANDE - MCC	Papier + feutres encodeurs bassin ludique.	490,80
20/07/2015	SA FABIEN MATERIAUX	Fournitures Vallet	23,40
20/07/2015	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures et petit équipement Chardes.	415,93
20/07/2015	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures entretien Vallet.	86,08
20/07/2015	WESCO SA	Mobilier et équipement RAM.	656,72
20/07/2015	ETS Claude SALLEBERT	Plants de fleurs espaces verts vallet.	180,89
20/07/2015	GETADE	Engrais espaces verts.	77,00
20/07/2015	KILOUTOU	Location groupe électrogène animation exilés espagnols	102,68
20/07/2015	SARL BERGER	Location broyeur à herbe mai 2015.	331,20
20/07/2015	SARL ROY ET FILS	Réparation toilettes étage mairie de Chardes.	54,00
20/07/2015	SARL ABLM MMA	Cotisation assurance remorques éclairage FREE.	218,00
20/07/2015	AGENT COMPT DU BAPOIA	Frais de publication marché montée en débit	864,00
20/07/2015	COOPERATIVE REGIONALE	Denrées nappes vin d'honneur 14 juillet.	102,90
20/07/2015	EURL CHAPITEAUX DE SAINTONGE	Location tivoli fête de chardes du 01 au 06/07/201	2 460,00
20/07/2015	ORCHESTRE MYRIAM	Animation repas dansant fête de Chardes.	750,00
20/07/2015	ORCHESTRE MYRIAM	Animation bal du 14 juillet.	1 400,00

20/07/2015	SARL HENRIQUET	Amuse gueule vin d'honneur fête de chardes	400,00
20/07/2015	TOUJOURS A L'HORIZON	Manifestation à la mémoire des exilés espagnols	470,00
24/07/2015	SOCIETE CIVILE PROFES NOTAIRES FIEUZET, CHENU, LAR	Acquisition terrains RUDOR	1 400,00
24/07/2015	FAURE Bruno	Honoraires maîtrise d'oeuvre 1er acompte	1 008,00
24/07/2015	MARRAUD SAS	Peinture futur dortoir centre de loisirs école élémentaire	2 812,92
24/07/2015	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE	Carburant véhicules 1er au 15 juillet 2015.	631,57
24/07/2015	KILOUTOU	Carburant pour télescopique Free Music.	54,12
24/07/2015	TESSIER Philippe	Pain PC gendarmerie Free Music.	11,71
24/07/2015	GROUPE PIERRE LE GOFF SUD-OUEST	Emulsion pour sols écoles et restaurant scolaire.	253,61
24/07/2015	OFFICE DEPOT FRANCE SNC	Badges forum des associations.	42,54
24/07/2015	SARL BERGER	Location broyeur à herbe 3 jours en juillet.	248,40
24/07/2015	MARRAUD SAS	Changement vitrage école maternelle.	270,00
24/07/2015	CONTROLE TECHNIQUE SUD	Frais visite véhicule ford courier.	62,00
28/07/2015	SARL E.G.C.B. 17	Travaux génie civil et réseaux pour installation classe relais	7 206,00
28/07/2015	SARL SYNAPSE	1er acompte mission assistance à maîtrise d'ouvrage	5 400,00
28/07/2015	FUTURA PLAY SPORTS ET LOISIRS	Fourniture treillis de goulotte bassin ludique.	2 041,85
28/07/2015	OCEDIS SAS	Produits bassin ludique.	1 128,96
28/07/2015	APAVE SUDEUROPE	Vérification réglementaire installation thermique	740,22
28/07/2015	PAIERIE DEPARTEMENTALE DES DEUX SEVRES	Recherche légionelles dans bâtiments publics.	946,41
28/07/2015	S.A.P.E.S.O. S.A.	Insertion marché montée en haut débit	1 082,02
28/07/2015	COOPERATIVE REGIONALE	Denrées alimentaires	56,39
28/07/2015	LA MAISON POP'	Bons cadeaux stage découverte collégiens de Monten	540,00
03/08/2015	MAZEAU S.A	Acquisitions ensemble de 3 bungalows classe relais	32 602,80
03/08/2015	SARL Guy GUERIN	Denrées restaurant scolaire.	325,58
03/08/2015	TRANSGOURMET OPERATIONS SAS	Denrées restaurant scolaire.	1 276,16
03/08/2015	GROUPE PIERRE LE GOFF SUD-OUEST	Produits d'entretien + roue pour auto laveuse.	402,68
03/08/2015	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Cartouches imprimantes police municipale et services tech.	208,40
03/08/2015	FUTURA PLAY SPORTS ET LOISIRS	Bracelets numérotés bassin ludique.	57,12
03/08/2015	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Disjoncteur pour coffret forains.	661,20
03/08/2015	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Panneaux signalisation marchés nocturnes.	1 981,54
03/08/2015	SA FABIEN MATERIAUX	Chaussures sécurité CAE CDCHS Vallet	82,82
03/08/2015	ETS PUBLIC DEPARTEMENTAL LES 2 MONTS	Entretien espaces verts 1er semestre 2015	33 600,00
03/08/2015	ETS PUBLIC DEPARTEMENTAL LES 2 MONTS	Entretien lac après FREE MUSIC.	756,00
03/08/2015	EUROMASTER	Réparation pneu tracteur.	354,35
03/08/2015	SARL FRADON ET FILS	Dépannage pendule fontaine.	254,39

03/08/2015	CIPECMA	Formation montage échafaudage 6 agents	668,57
05/08/2015	SOCIETE CIVILE PROFES NOTAIRES FIEUZET, CHENU, LAR	Acquisition terrain GUERINEAUD	678,00
05/08/2015	REXEL FRANCE SAS - SUD OUEST	Eclairage classe relais collège.	0,00
05/08/2015	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures et outillage + location champoinneuse	594,63
05/08/2015	DUCHENE Isabelle - Atelier d'impression	Impression enveloppes en tête mairie, kraft	930,00
05/08/2015	DUCHENE Isabelle - Atelier d'impression	Impression bulletin municipal n°3.	1 485,00
05/08/2015	BMSO - POINT P	Fournitures + chaussures et petit outillage Chardes	1 509,04
05/08/2015	BREAUD Sébastien	Réfection attelage tracteur.	432,00
06/08/2015	INTERMARCHE SA SAINTONGE	Carburant véhicules Juillet.	663,95
06/08/2015	GROUPE PIERRE LE GOFF SUD-OUEST	Produits d'entretien.	411,50
06/08/2015	JARDINERIES MONPLAISIR SAS	Fournitures et petit outillage chardes.	90,88
06/08/2015	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures chardes.	34,45
06/08/2015	REXEL FRANCE SAS - SUD OUEST	Eclairage classe relais collège.	324,23
06/08/2015	RABOTIN SAS	Location conteneur ateliers juillet.	96,00
06/08/2015	BOUVIER Annie	Repas orchestre bal du 14 juillet.	115,50
25/08/2015	CACC	Clôture classe relais collège + pompe fontaine	4 950,47
25/08/2015	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Alimentation électrique classe relais collège.	1 450,26
25/08/2015	CEDEO	Fournitures entretien.	47,93
25/08/2015	SARL BOUE FRERES	Fournitures + petit matériel et réparation sur tracteur	469,90
25/08/2015	SARL SNM	Fournitures entretien vallet.	8,57
25/08/2015	YESSS ELECTRIQUE	Petit matériel électrique aménagement bibliothèque	1 960,03
25/08/2015	CACC	Vêtements de travail et de protection.	3 623,70
25/08/2015	MAISON DE LA PRESSE DES HALLES	Fournitures administratives Mairie de Chardes.	9,48
25/08/2015	ASSOCIATION AGERAD	Compost espaces verts.	825,00
25/08/2015	SAS DES PRES DU LARY	Engrais espaces verts.	4 353,42
25/08/2015	LA POSTE - AGENCE TVT BORDEAUX	Frais de distribution bulletin n°3.	404,40
25/08/2015	AIR LIQUIDE SANTE FRANCE	Location bouteilles oxygène bassin ludique lac.	82,51
25/08/2015	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Point à temps VC 16 et VC 23 partie commune de Val	2 199,83
25/08/2015	CONTROLE TECHNIQUE SUD	Visite véhicules renault master n° 2618XP17.	62,00
25/08/2015	DECIBELS	Entretien moto police municipale.	481,14
25/08/2015	SA ALBERT	Dépannage gaz piano + chauffe eau salle municipale	66,00
25/08/2015	PAIERIE DEPARTEMENTALE DES DEUX SEVRES	Frais d'analyses eau bassin ludique.	289,88
25/08/2015	DUCHENE Isabelle - Atelier d'impression	Impression affiches forum des associations.	394,80
25/08/2015	LA POSTE - CSPN Clients Bordeaux	Frais affranchissement Juillet mairie.	635,82
25/08/2015	ASSO ACT SOC CHTE MME APAS	Visites médicales CHAOUI + LIGNAT.	128,06

28/08/2015	SARL BLAMONT ET FILS	Combustible école chardes et école vallet.	1 231,14
28/08/2015	INTERMARCHE SA SAINTONGE	Carburant du 1 au 12/08 véhicules.	341,19
28/08/2015	MEDAN S.A.	Peinture traçage terrains foot.	1 327,87
28/08/2015	ORAPI HYGIENE SUD OUEST AQUITAINE	Pièce pour auto laveuse gymnase.	84,54
28/08/2015	SARL GUY LIMOGES	Pièce système d'arrosage stade de foot.	66,00
28/08/2015	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Téléphone bibliothèque.	59,99
28/08/2015	SYND. MIXTE POUR INFORMAT. COMMUNALE	Acquisition ordinateur portable Toshiba intitutric	837,19
28/08/2015	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Panneau signalisation vallet.	50,00
28/08/2015	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Panneaux signalisation marchés nocturnes.	1 599,65
28/08/2015	SASU ADHE PUB	Réalisation banderole forum des associations	448,80
28/08/2015	MARRAUD SAS	Travaux peinture salle multimédia et bibliothèque.	3 942,28
28/08/2015	CONTROLE TECHNIQUE SUD	Visite véhicule mercédes.	22,00
28/08/2015	HD SERVICES	Formation maintien multimédia BROSSARD	450,00
28/08/2015	PAIERIE DEPARTEMENTALE DES DEUX SEVRES	Frais d'analyses eau bassin ludique.	419,43
07/09/2015	QUADRA CONCEPT	Mobilier aménagement médiathèque	19 666,78
07/09/2015	ORANGE - UFR	Raccordement téléphonique bungalow classe relais.	487,99
07/09/2015	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	310,64
07/09/2015	A2C SERVICES	Doubles clés.	33,00
07/09/2015	GROUPE PIERRE LE GOFF SUD-OUEST	Papier essuie mains école Chardes.	235,25
07/09/2015	SA ALBERT	Fournitures entretien + réparation gouttière club	163,86
07/09/2015	SA FABIEN MATERIAUX	Fournitures vallet.	51,60
07/09/2015	SARL SNM	Fournitures chardes.	75,42
07/09/2015	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures entretien.	1 348,27
07/09/2015	TAPHANEL Céline	Fourniture sable écoles.	1 039,20
07/09/2015	COMPTOIR DE BRETAGNE	Petit équipement restaurant scolaire.	2 548,21
07/09/2015	EDITIONS JOCATOP	Fournitures scolaires classe CLIS école élémentair	162,00
07/09/2015	ETS PUBLIC DEPARTEMENTAL LES 2 MONTS	Location tivoli fête de Chardes 4/07/15.	110,00
07/09/2015	RABOTIN SAS	Location conteneur août.	96,00
07/09/2015	HB NET - Hugo BORDET	Nettoyage vitres école maternelle, élémentaire et	1 393,20
07/09/2015	SA ALBERT	Réparation plomberie école et salle des fêtes de V	408,19
07/09/2015	TAPHANEL Céline	Curage de fossés Chardes.	1 465,20
07/09/2015	PLD AUTO SARL	Réparation véhicule chardes vallet.	871,01
07/09/2015	SASU ADHE PUB	Modification banderole don du sang du 18 sept.	72,00
07/09/2015	SARL RYXEO	Maintenance AbulEduc école élémentaire du 01/09/15	861,12
07/09/2015	PAIERIE DEPARTEMENTALE DES DEUX SEVRES	Frais d'analyses d'eau lac.	331,82

07/09/2015	EURL BOUJU	Gravure médailles de la ville et départementale	50,00
07/09/2015	SARL JARDIFLOR	Gerbe 14 juillet.	80,00

Marché passé selon une procédure adaptée pour la mise aux normes des sanitaires de l'école de Charde :

Lot	Intitulé	Attributaire	Adresse	Montant HT
1	Gros œuvre	Christian LAFURIE	26 bis route de Vallet - 17130 Montendre	7 396,59 €
2	Charpente	Christian LAFURIE	26 bis route de Vallet - 17130 Montendre	991,60 €
3	Couverture - Zingurie	Christian LAFURIE	26 bis route de Vallet - 17130 Montendre	10 009,99 €
4	Menuiserie extérieure PVC - Serrurerie	Entreprises David DANIEL	Les Maines - 17270 Montguyon	2 012,00 €
5	Panneaux sandwichs - menuiserie intérieure	Entreprises David DANIEL	Les Maines - 17270 Montguyon	9 673,02 €
6	Electricité Générale - VMC	SARL Fradon	22 route de libourne - 17210 Chevanceaux	1 272,50 €
7	Sanitaires - Plomberie - Chauffage	SA ALBERT	20-22 rue de l'Hôtel de Ville - 17130 Montendre	2 971,84 €
8	Carrelage	EURL BUGEAU	114 avenue de Saintonge - 17240 Plassac	2 645,80 €
TOTAL				36 973,34 €

Item : Exercer au nom de la Commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la Commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au 1^{er} alinéa de l'article L 213-3 de ce même Code, conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 19 septembre 2005 délimitant les zones soumises à droit de préemption :

Reçu le	Propriétaire	Mandataire	Nature et adresse du bien	section et n°	Surface parcelle	Surface habitable	Prix	Date	Bénéficiaire	Renonciation	Date de départ
15/06/2015	Blanchard Elie 12 lieu dit Ferchaud 33820 St Caprais de Blaye	Me Fieuzet S 6 Impasse des Bruyères 17130 Montendre	maison + terrain 19 rue des Brouillauds	AB n° 120	5 a 55 ca	98,06 m²	53 000 €	10/06/2015	M et Mme Jean-Luc Diez 15 rue des Brouillauds 17130 Montendre	X	16/06/2015

16/06/2015	Portier Marie-Claude 24 rue du Marché 78110 Le Vesinet et Dagan Philippe 2 Place le Vau à Asnières	Me Fieuzet S 6 Impasse des Bruyères 17130 Montendre	maison + terrain 3 route de Chardes	AL n° 55	10 a 38 ca	67 m²	78 000 €	08/06/2015	Roussel Alain 4 rue Tiepval 76200 Dieppe	X	19/06/2015
03/07/2015	Cts Fougerit Ginette 35 rue de Patel 17250 Marennes	Me Fieuzet S 6 Impasse des Bruyères 17130 Montendre	maison + terrain 5 rue du Puits de Caquet	AA n° 100	02 a 19 ca		50 000 €	29/06/2015	A.C.C. Rénovations 9 lieu dit les Thibauts 33860 Reignac	X	07/07/2015
06/07/2015	Cts Chauvelin Lucette Les Résidentiellles 8 route de Rochefort 17200 St Sulpice de Royan	Me Fieuzet S 6 Impasse des Bruyères 17130 Montendre	maison + terrain 35 route de Blaye	AE n° 73	25 a 76 ca		160 000 €	02/07/2015	M. Mme Verreman André 13 allée Raoul Follereau 59400 Cambrai	X	07/07/2015
07/07/2015	Perrier Alain 3 Bois du Fief des Chailles 17500 Jonzac	Me Chenu A Chemin des Groies de Chez Fouché BP 126 17504 Jonzac cedex	terrain Les Barbiers 17130 Chardes	B 2120,2127, 2130, 2133, 2136, 2126, 2131, 2132, 2134	12 a 34 ca		15 000 €	02/07/2015	Florent Pennetier Emmanuelle Fauchereau 13 allée Charles de Coulon 33390 Blaye	X	17/07/2015
09/07/2015	Cts Debernardi Michel 7 Impasse du Printemps 17130 Montendre	Me Fieuzet S 6 Impasse des Bruyères 17130 Montendre	Maison + terrain 2 rue des Chaumes	AC n° 107	08 a 04 ca		115 000 €	06/07/2015	Gabin Poirier Pauline Ducongé 6 route de Saint Savin 17130 Corignac	X	17/07/2015

10/07/2015	Mommolin Alexis 3 rue Martin Beaulieu 79000 Niort	Me Huleux J 71 Avenue de la République 17150 Mirambeau	loft 9 rue des Brouillauds	AB n° 124		29 m²	35 000 €	03/07/2015	M Mme Julien Pereira Da Silva 3 rue du Lavoir 17270 Cercoux	X	17/07/2015
23/07/2015	Xicluna Nicole 4 Boulevard de Saintonge 17130 Montendre	Me Daeschler Laurent Chemin des Groies de Chez Fouché BP 126 17504 Jonzac	Maison + terrain 4 Boulevard de Saintonge	AN n° 87	17 a 61 ca	138,90 m²	120 000 €	17/07/2015	Laurent Menager 6 rue Chassebrie 17500 St Simon de Bordes	X	23/07/2015
31/07/2015	Cts De Checchi 180 rue des Roseaux 91640 Briis-sous-forges	Me Fieuzet S 6 Impasse des Bruyères 17130 Montendre	maison + terrain 63 route de Blaye	BB n° 24	31 a 54 ca		136 500 €	09/07/2015	Jean-Michel Nadaud 36 rue Georges Clémenceau 79400 St Maixent l'Ecole	X	06/08/2015
04/08/2015	Cts Dumas 44 rue du Moulin Buisson 17130 Montendre	Me Fieuzet S 6 Impasse des Bruyères 17130 Montendre	maison + terrain 22 rue du Moulin Buisson	AE n° 68	7 a 08 ca		33 000 €	30/07/2015	Manon Chauvin Plumejaud 17130 Chardes	X	06/08/2015
06/08/2015	Casanova Jérôme 17 Cité le Comteau 33820 Etauliers	Me Degos F 9 Allée Robert Boulin BP 68 33502 Libourne Cedex	Maison + terrain 17 Place des Halles	AA n° 124	87 ca	~160 m²	195 000 €	05/08/2015	Wilfried Dutertre 16 Chemin du ruisseau 33650 Martillac	X	13/08/2015

14/08/2015	Heraud Maryse rue Sevestre 78370 Plaisir	Me Duhard J. 80 Avenue Georges Clémenceau 17360 Saint Aigulin	terrain Allée du Lac	AY n° 149 et 154	11 a 65 ca		19 000 €	13/08/2015	Jean-Claude Bigault 46 rue de Bordeaux 17240 Lorignac	X	20/08/2015
20/08/2015	Deloche/Fradin 18 rue du Grand Pré 17130 Montendre	Me Fieuzet S 6 Impasse des Bruyères 17130 Montendre	terrain Pré de Bellevue	BB n° 95	12 a 61 ca		19 000 €	06/08/2015	Aymeric Thivet 10 La Baudry 33820 Saint Ciers sur Gironde	X	20/08/2015
25/08/2015	Commo Sébastien et Tony 8 rue de la Trappe 17130 Soumèras	Me Fieuzet S 6 Impasse des Bruyères 17130 Montendre	terrain + maison Cité des Sept Chevaliers	AH n° 108	2 a 80 ca		65 000 €	21/08/2015	Nathalie Favin 16 route de Vallet 17130 Montendre	X	25/08/2015
03/09/2015	Guerrero Mateos Juan 38 Avenue de Royan 17130 Montendre	Me Klopp Baudry Isabelle 14 rue de Saint Bonnet 17150 Mirambeau	terrain + maison 38 Avenue de Royan	AI n° 43	8 a 97 ca	72 m²	100 000 €	27/08/2015	Jouin Catherine et Blondel Michel 32 route de Blaye 17210 Bussac Forêt	X	07/09/2015

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il étudie actuellement avec la SNCF la possibilité de faire l'acquisition de la gare SNCF de Montendre pour y aménager une Maison des Services Publics afin, d'une part, d'optimiser l'utilisation de ce bâtiment aujourd'hui essentiellement inoccupé et, d'autre part, d'assurer le maintien de la vente physique de billets de train.

Les services de la SNCF ont fait une première proposition de prix de vente à 60 000 € pour le seul bâtiment. Monsieur le Maire explique qu'il conviendrait de faire également l'acquisition de la grande parcelle appartenant à SNCF Réseaux situé au sud de la Gare et attenante au parking.

Cela permettrait d'agrandir le parking existant et, le cas échéant, d'accueillir d'éventuelles liaisons interurbaines par bus dans le cadre de la libéralisation de cette activité.

Les négociations et l'étude de ce projet se poursuivent.

Monsieur le Maire évoque ensuite la possibilité pour la Commune de Montendre de s'associer à l'élan de solidarité à l'égard des réfugiés politiques qui affluent en masse aux portes de l'Europe. Il rappelle qu'il est prévu que la France accueille 24 000 d'entre eux.

Il propose que la Commune de Montendre fasse preuve de solidarité et de fraternité en accueillant quelques familles de réfugiés dans le cadre de leurs démarches de demande d'asile. Des possibilités d'hébergement sont à l'étude.

Il rappelle que si les initiatives privées sont louables, ce processus est étroitement encadré et dirigé par l'Etat et que, si elles peuvent être retenues, il est nécessaire qu'elles soient concertées et ne nuisent pas au bon fonctionnement du système mis en place.

Après discussion et débat sur ces modalités d'accueil et aucun conseiller n'ayant fait part de son opposition à cette démarche, le Maire informe le Conseil municipal qu'il va donc poursuivre en ce sens et se rapprocher des services de l'Etat.

Rien ne restant à l'ordre du jour et aucun conseiller ne demandant plus la parole, le Maire déclare la séance levée à 22h55.

Le Maire,

Bernard LALANDE